

change de com

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE



03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 25-30-70-64/65
Fax. : (226) 25-30-72-42

Ouagadougou, le 22 JUIL 2022

Communiqué n°2022-00000038 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Département d'Etudes germaniques de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) d'étudiants en première année de Master au titre de l'année académique 2022-2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs, qu'il est ouvert au titre de la rentrée académique 2022-2023, au département d'Études Germaniques de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), un recrutement d'étudiants en première année de Master d'Études Germaniques dans les parcours suivants :

- littératures – Civilisations ;
- littératures - Linguistique.

La capacité d'accueil est de quinze places (15) pour chaque parcours.

I. Public cible et régime des études

Sont concernés par le présent recrutement les candidats ayant obtenu une Licence en Études Germaniques ou un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso.

Le régime de la formation qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du jour.

II. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;

- une fiche de préinscription dûment remplie ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les copies légalisées des relevés de notes et des diplômes à partir du baccalauréat ;
- un engagement à honorer les frais d'inscription et de formation ;
- un projet de recherche.

III. Frais d'examen de dossier

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payable sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

IV. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **25 juillet au 31 août 2022 à 23 heures GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

V. Procédure de sélection des dossiers

Les candidats seront sélectionnés sur dossier selon le critère de qualité du dossier.

La commission d'examen des dossiers d'inscription en master se réserve le droit de ne pas retenir un candidat qui remplirait les conditions de qualité lorsque les capacités d'accueil et d'encadrement disponibles au sein du département ne le permettent pas.

VI. Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés à l'UFR/LAC au plus tard le **05 octobre 2022** et les cours débiteront le **17 octobre 2022**.

VII. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	<i>Régime étudiant</i>	<i>Régime particulier</i>	<i>Tout régime</i>
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2

Le Président,



Pr Jean-François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- UFR-LAC